

**Réponse du Conseil administratif à la motion de MM. Jacques Mino, David Metzger, M<sup>mes</sup> Marguerite Contat Hickel et Liliane Johner, acceptée par le Conseil municipal le 5 novembre 2003, intitulée: «Un espace consacré à la paix et à la mémoire».**

*TEXTE DE LA MOTION*

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de rechercher un lieu adéquat pour accueillir sur le long terme les expositions réalisées sur les thèmes de la paix et de la mémoire;
- de coordonner la mise sur pied de ce lieu avec les autorités cantonales et communales du canton, particulièrement avec le Département de l’instruction publique et avec les organisations internationales concernées.

*RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF*

La Délégation du Conseil administratif au mobilier urbain a chargé le Service d’aménagement urbain de développer un support d’exposition temporaire permettant durant l’été d’exposer des photographies principalement orientées sur les thèmes de la paix, humanitaires et reliés à la défense des droits de l’homme. Les supports ont été installés au quai Wilson dès la saison 2005 et ont déjà pu être utilisés pour des expositions dans le cadre des 60 ans de l’ONU, en marge de la fondation du nouveau Conseil des droits de l’homme, ou encore concernant les mines antipersonnel notamment. Une prochaine exposition est prévue sur le thème des orphelins à cause de l’extension du sida.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:  
*Jacques Moret*

Le conseiller administratif:  
*Christian Ferrazino*

Le 30 mai 2007.